



Question:accident de travail et deces

Par **sab33**, le **01/07/2008** à **08:55**

Bonjour,

mon père à eut un malaise cardiaque qui a causer sa mort le 11mars 2008 en allant à son travail (devant la porte de celle ci).

Il travaillait pour la mairie de ca commune depuis une vintene d'année.

ma mère et moi somme très inquiète car malgré nos demandes incessante de nouvelles, personne ne nous donne de réponse ou ne semble reelement au courant de l'avancement de notre dossier dans notre mairie .

Cela fait plus de trois mois maintenant....

Mon pere etait traité pour de l'hypertention, mais n'avais pas de probleme de coeur a ma connaissance.

pouvez vous me dire vers qui nous devons nous tourner pour avoir enfin une reponse?

y a t'il un délai légal de réponse ?

Et avons nous une chance que cela passe en accident de travail ?

Merci d'avance pour votre aide

Par **Marion2**, le **01/07/2008** à **19:40**

Le décès de votre père n'est pas un accident de travail.